



**DECLARATION DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO au FORUM 2017
DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION SESSION DE HAUT NIVEAU**

Par **Léon Juste IBOMBO**,
Ministre des postes et télécommunications

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications,
Excellences Mesdames et Messieurs ;

En prenant la parole devant cette auguste assemblée, je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir, celui de remercier au nom du Gouvernement de la République du Congo, Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications, pour son invitation à participer au Forum 2017 du Sommet mondial sur la Société de l'information, (SMSI) en sigle.

Monsieur le Président,

Conscient du rôle essentiel des technologies de l'information et de la communication pour l'avenir de l'humanité, le monde est engagé depuis plus d'une quinzaine d'années, dans la mise en œuvre de programmes de développement durable fondés sur un principe fondamental établi lors du premier SMSI à Genève en **2003**, à savoir "**la Société de l'Information doit être fondée sur la possibilité donnée aux individus, aux communautés et aux peuples de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir, en favorisant leur développement durable, en améliorant leur qualité de vie ainsi qu'en respectant pleinement les droits de l'Homme**".

Fort de ce principe et du plan d'actions du SMSI, le président de la République du Congo, **Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO** a intégré en **2004**, les Technologies de l'Information et de la Communication comme élément catalyseur de sa stratégie de réduction de la Pauvreté dans le Document intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, avec comme objectif stratégique : **« assurer la couverture nationale en matière de communication et des TIC afin de garantir un accès universel aux services de la téléphonie et à l'Internet d'une part, et d'accélérer l'introduction du Congo dans la société de l'information d'autre part »**.

C'est ainsi qu'à l'échéance **2015** précédemment fixée pour l'atteinte des objectifs de développement pour le millénaire dernier, le Congo s'est arrimé à la société de l'information grâce à la mise en œuvre de projets gouvernementaux structurants financés sur fonds propres ou avec l'aide des partenaires tant bilatéraux que multilatéraux; projets réalisés suivant deux axes stratégiques fondamentaux, à savoir :

- Premier axe stratégique : La mise en place d'un nouveau cadre juridique et institutionnel adapté aux objectifs de l'édification d'une société de l'information. La réalisation de cet axe a donné le gage d'une bonne gouvernance du secteur qui a attiré des investisseurs, notamment en téléphonie mobile, qui d'une part ont créé plusieurs emplois et ont permis de doper la croissance dans le secteur et d'autre part ont rendu disponible partout sur toute l'étendue du territoire national plusieurs services de communications électroniques innovants, notamment ceux de la technologie 4G lancée en **janvier 2017**.
- Deuxième axe stratégique : Le développement d'une infrastructure nationale des TIC, ouverte à la sous-région et au monde, dont la mise en œuvre a notamment permis :
 - le maillage du territoire national en infrastructures de base de télécommunications à très haut débit, à travers l'installation d'un backbone national en fibres optiques duquel sont déployées des bretelles optiques vers l'intérieur du pays ;
 - la connexion du Congo au réseau mondial de câbles sous-marins à fibres optiques ;
 - l'interconnexion sous-régionale par liens optiques avec le réseau des télécommunications du Gabon. L'opération se poursuit actuellement avec le Cameroun et la République Centrafricaine.

Dans le cadre de ce programme de développement d'infrastructures de base au Congo, il sied de signaler qu'en matière de connectivité Internet, le Congo a construit en **2013**, le premier point d'échange Internet CGIX ; ce qui lui a valu d'être choisi par l'Union Africaine pour abriter le nœud Internet sous régional d'Afrique centrale.

Monsieur le Président,

Concernant la réalisation des 17 objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies à l'horizon **2030**, et qui constitue le thème central du présent forum, au Congo, la contribution du secteur des technologies de l'information et de la communication y est projetée à travers la mise en œuvre de la nouvelle vision politique sous-tendant l'action gouvernementale en la matière, à savoir « **Arrimer le Congo au développement de l'économie numérique** ».

Ainsi, après avoir construit le socle d'une économie numérique dont l'éclosion véritable est tributaire du développement des multiples usages et services à valeur ajoutée qu'offrent les TIC et accessibles à tous, l'enjeu pour le Gouvernement de la République du Congo est de parfaire et de consolider l'ancrage du pays dans la société de l'information par le développement de vastes projets TIC structurants susceptibles d'infuser aussi bien le tissu administratif qu'économique du Congo.

A cet égard, plusieurs chantiers contenus dans le programme gouvernemental, dénommé **la Marche vers le Développement**, sont actuellement en cours de réalisation dans le cadre de divers partenariats, notamment :

- la création du cadre juridique et institutionnel de la société congolaise d'information ;
- le déploiement du dernier kilomètre, autrement dit, "last mile" en fibre optique, afin de faire bénéficier de l'accès au très haut débit aux ménages et aux entreprises ;
- l'installation d'un Datacenter, prélude à de l'Intranet gouvernemental ;
- la création d'un incubateur et d'un technopole.

Monsieur le Président,

En vous transmettant les chaleureuses salutations du Gouvernement de la République du Congo qui suit avec grand intérêt le déroulement de nos travaux, permettez-moi de réaffirmer la détermination de mon pays à promouvoir et développer davantage les technologies de l'information et de la communication au service du développement durable conformément aux dispositions de la Résolution 70/125 de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon propos, je me fais le devoir de rendre un hommage solennel, au nom du Gouvernement de la République du Congo, aux organisateurs de ce forum et à l'UIT qui ne cessent d'avoir un regard bienveillant en direction de l'Afrique.

Je vous remercie!

Fait à Genève, le 13 JUIN 2017